

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18822**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Professionnel Sciences Humaines et Sociales, Mention Actions Sociales et de Santé, Spécialité Direction et Responsabilité de services : Vieillissements et Handicaps

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP), Université de Bretagne Occidentale - Brest	Président de l'université de Bretagne Occidentale - Brest, Recteur de l'académie de Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 331 Santé, 333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

A l'issue de son parcours de formation, et selon le moment de sa trajectoire professionnelle, l'étudiant en formation initiale ou continue deviendra un professionnel susceptible d'exercer deux types d'activités :

1- La direction d'une structure comprenant un ensemble de services ou la responsabilité d'un service ou d'une unité.

2- Une charge de mission, d'étude et de projet ou encore une fonction d'enseignant ou de formateur consultant.

Quelque soit son positionnement, il devra, en lien avec une équipe de partenaires :

- Concevoir et organiser des actions préservant les capacités et l'autonomie des personnes souffrant de handicaps ou de dépendances propres au vieillissement;
- Etablir des états des lieux des réalisations existantes sur un territoire et leurs incidences sur une population, à travers un bilan scientifique des travaux disponibles;
- Développer un projet stratégique pour l'activité de son organisation (établissements, services, réseaux), à court et moyen terme (entre 1 et 5 ans), en tenant compte des schémas existants à d'autres échelles (territoires, partenaires, financeurs, tutelles);
- Saisir les opportunités et répondre à différents appels à projets pour les décliner dans un contexte particulier;
- Articuler des logiques sociales avec les logiques politiques et économiques et prendre en compte les personnes, les usagers et leurs spécificités, en s'appuyant sur une réflexion éthique et sur les différentes pratiques déontologiques en présence;
- Repérer les conditions de mobilisation des partenaires sur un territoire pour engager des actions professionnelles, pour négocier des réalisations dans le contexte d'attributions de compétences sectorielles et de constitution de réseaux entre partenaires institutionnels;
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer les réalisations et les innovations, préservant une qualité de relations des personnes au système de santé et, en tenant compte des responsabilités réglementaires, législatives et budgétaires.

Pour exercer l'ensemble de ces activités le diplômé est capable de rechercher des données et de suivre la production de savoirs sur les thématiques du vieillissement et du handicap, à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Il identifie des théories et modèles conceptuels disponibles pour construire des modes d'accompagnement du vieillissement et des situations de handicap, plus diversifiés et mieux ajustés, pour réaliser des formations et conduire des changements. Il utilise les méthodologies ajustées, évolutives et validées. Il développe des démarches et des procédures d'évaluation de la qualité. Il rédige tout ou partie d'un projet stratégique, après l'avoir construit de manière partenariale, dans ses dimensions de négociation de l'offre de services. Il repère les implications et les réalisations nouvelles dans leurs dimensions gestionnaires, budgétaires et administratives. Il assure la gestion, l'encadrement, la planification d'une équipe de professionnels et la construction de démarches de collaboration avec d'autres acteurs (personnes, entourage, autres professionnels, organismes).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés peuvent exercer dans le cadre de services à domicile, d'hébergements ou d'associations du secteur social et de santé.

Dans le champ du vieillissement et du handicap les organismes relèvent du secteur public, d'associations et services de l'économie sociale, d'entreprises privées, etc...

Par exemples : Comités/Locaux d'information et de coordination, Réseaux de santé, de soins, de prévention en santé publique, Maisons du handicap, Services de santé des villes ou intercommunalités, Associations de malades et de proches du secteur social et de la santé.

Ce professionnel peut exercer les emplois suivants :

- Responsable d'établissements, de services à domicile, de coordinations gérontologique ou du handicap (Adjoint de direction et Chef de service)
- Chargé de mission, Chargé d'études et de projet liés au vieillissement et au handicap
- Formateur-enseignant-consultant

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K2111 : Formation professionnelle

J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

K1301 : Accompagnement médicosocial

K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre d'une formation se déroulant sur 4 semestres, la certification s'obtient après une évaluation sur les unités d'enseignements suivantes :

Semestres 7 et 8 : (7UE, 60 ects)

UE 1 Sujet, liens sociaux et vulnérabilités (8 ECTS)

UE 2 Méthodologie de Recherche : modèles appliqués aux sciences sociales et de santé (12 ECTS)

UE 3 Méthodes et outils : anglais informatique (4 ECTS)

UE 4 Politiques et Actions Publiques (8 ECTS)

UE 5 Gestion et Management (8 ECTS)

UE 6 Sociologie de la vieillesse et du Vieillissement 1 (10 ECTS)

UE 7 Sociologie du handicap 1 (10 ECTS)

Semestres 9 et 10 : (6UE, 60 ects)

UE 8 Politiques européennes et internationales : vieillissement et handicaps (8 ECTS)

UE 9 Sociologie de la vieillesse et du vieillissement 2 (10 ECTS)

UE 10 Sociologie du handicap 2 (10ECTS)

UE 11 Ethique, déontologie, organisation du travail de santé (8 ECTS)

UE 12 Gestion, réglementation, qualité des établissements médico-sociaux(8 ECTS)

UE 13 Conduite de projets et recherche-action (16 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Enseignants, Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n°20081209 du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Brest à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-brest.fr/cap-avenir>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-brest.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest : Bretagne - Finistère (29) [Brest]

Brest

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Brest

Historique de la certification :

Diplôme créé en 2002